



DIAGNOSTIC SECTORIEL ÉDUCATION POPULAIRE PICARDIE

Assemblée Générale du 16 mai 2014

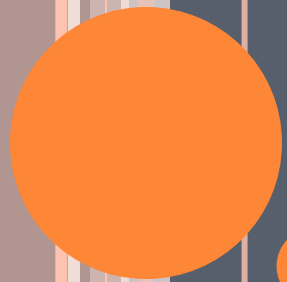
CENTRE NATIONAL D'ANIMATION ET DE RESSOURCES



OUTILS / MÉTHODE

- **16 entretiens menés auprès de dirigeants de mouvements JEP (CRAJEP)**
- **5 entretiens menés auprès des représentants des principales institutions** publiques encadrant le champ de l'Education Populaire (C2RA)
- Un outil d'analyse des besoins (C2RA)
- **Une recension de données chiffrées** sur les ressources des organisations (CRAJEP)
- Un outil d'analyse économique de la situation que connaissent les mouvements JEP (CNAR Financement – France Active)





CONTEXTE

L'ÉDUCATION POPULAIRE, ENTRE ETAT ET « SOCIÉTÉ CIVILE »

- La loi de 1901 a constitué le monde associatif comme une « zone grise » entre Public et Privé
- Les associations d'éducation populaire, en tant qu'école de la démocratie républicaine, ont été et sont encore très liées à l'Etat
- C'est dans leur fonction politique qu'elles trouvent ensemble leur cohérence, malgré des champs d'interventions et des morphologies diverses



LES MÉTAMORPHOSES DU MONDE ASSOCIATIF

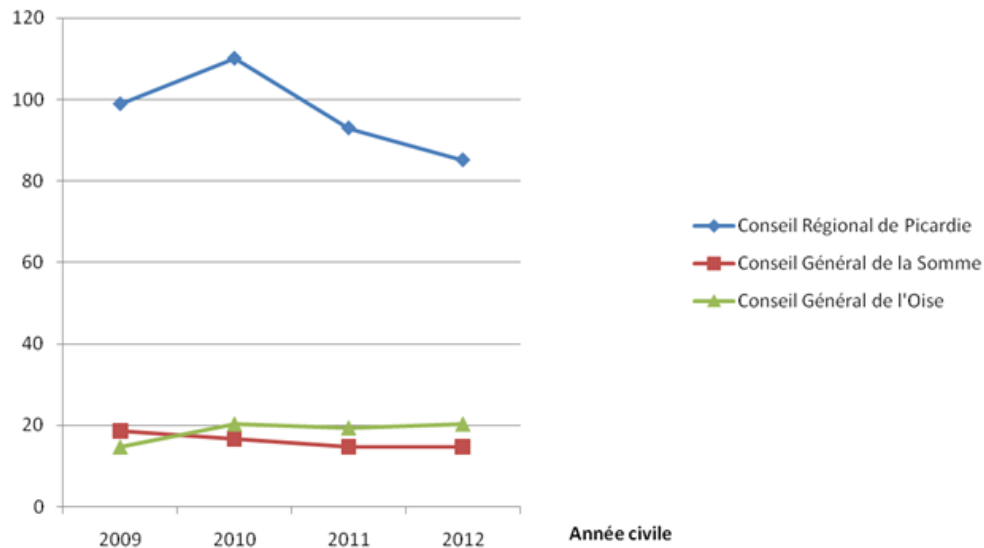
- 1^{er} bouleversement : la décentralisation-territorialisation des politiques publiques
- 2^{ème} bouleversement : la réforme du code des marchés publics et la RGPP
- 3^{ème} bouleversement : dans un monde associatif qui est aussi un monde du travail, baisse des financements et parution de la circulaire du 18 janvier 2010



L'ÉVOLUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Evolution des subventions annuelles versées aux associations de droit français et aux fondations reconnues d'utilité publique

En Millions d'Euros



Sources :

Site internet du Conseil Régional de Picardie

Site internet du Conseil Général de l'Oise

Site internet du Conseil Général de la Somme

Notes :

Les emplois solidaires sont compris dans le calcul

Passer en « euros constants » (c'est-à-dire en tenant compte du taux d'inflation) accentue la tendance





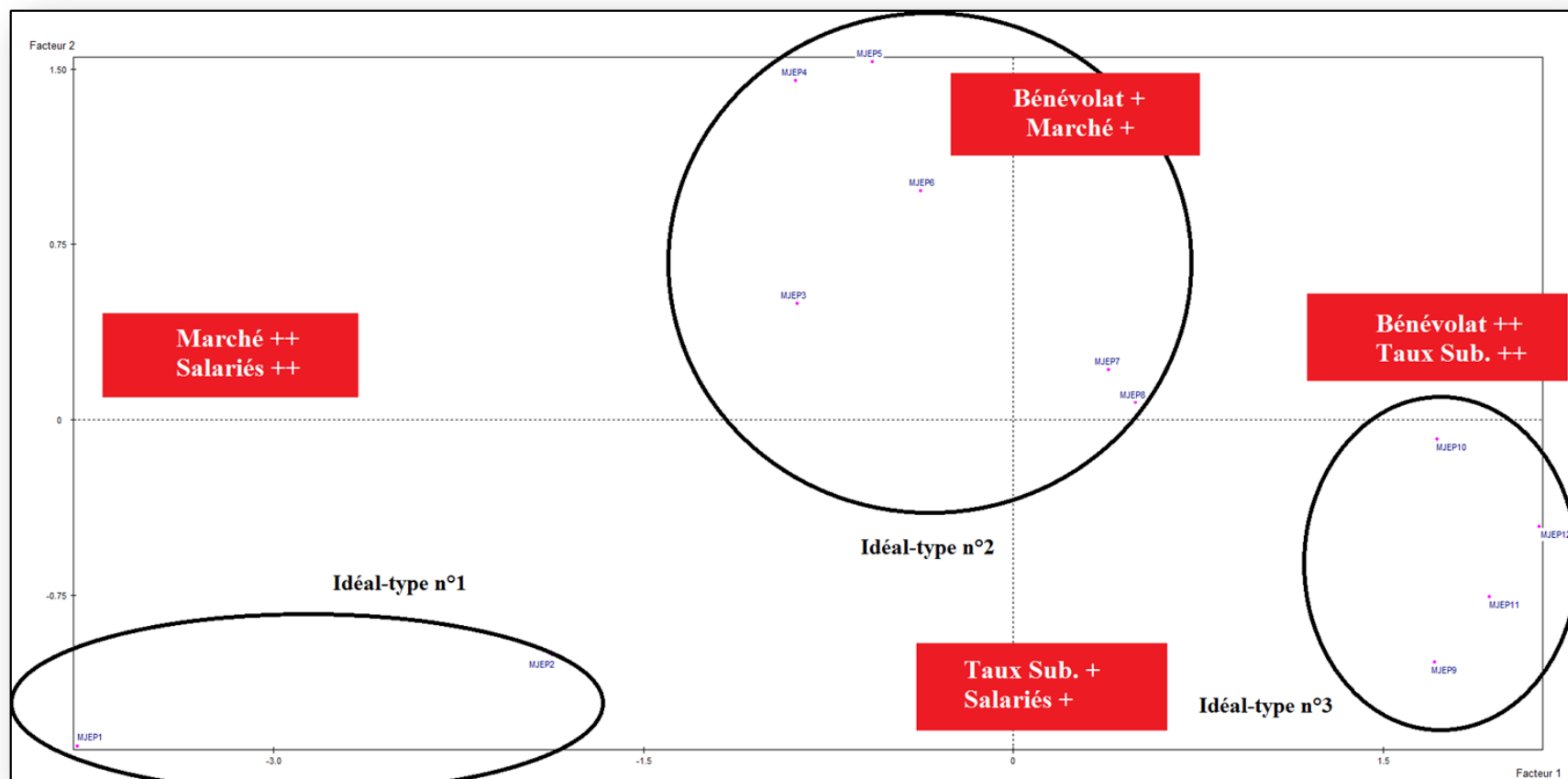
LE SECTEUR « JEP » : DES RESSOURCES DIFFÉRENCIÉES

SOCIO-ÉCONOMIE DE L'ÉDUCATION POPULAIRE

- Les organisations JEP comptent parmi les plus grosses « entreprises associatives »
- Pour tenir compte des différences morphologiques / territoriales entre mouvements, construire des ratios internes :
 - Ventes de prestations et autres marchandises / produits d'exploitation (subventions exceptées)
 - Masse salariale / prix moyen d'un-e salarié-e
 - Subventions / produits d'exploitation
 - Bénévoles déclarés / Bénévoles déclarés et salariés estimés



ANALYSE DES CORRESPONDANCES PRINCIPALES – ACP



Profil n°3 : associations « traditionnelles », fonctionnant au subventionnement, part de bénévoles très importante.

Profil n°1 : « entreprises associatives », plus de subventions en volume mais moins en part du budget, capacité « marchande », part de ressources salariées importantes.

Profil n°2 : profil intermédiaire



QUELLE(S) PERCEPTION(S) DE
LA SITUATION ?

UNE CRISE MULTIDIMENSIONNELLE

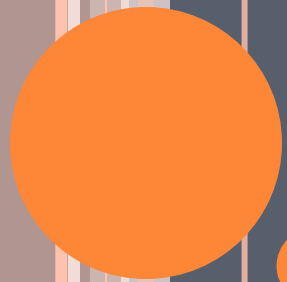
- La crise économique est une crise identitaire. Le projet politique toujours présent est malmené par les changements de l'environnement. C'est un « choc culturel »
- La crise économique est une crise de gouvernance. La forme fédérale est inapte à la mise en marché, et les demandes de « professionnalisation » des élus en rajoute.



LES VOIES DE SORTIE DE CRISE

- S'il existe un unanimité sur l'appréciation portée, ce n'est pas le cas quant aux solutions à apporter. On pourrait caricaturer les propositions en **deux voies possibles** :
 - **Forme et fond indissociable** : défense du modèle associatif traditionnel, retour au militantisme, action politique
 - **Pari de la compatibilité de certains champs et du modèle marchand** : augmentation de l'autonomie budgétaire pour retrouver une autonomie politique, se préparer à la bataille contre le privé, ouvrir la question de la gouvernance à d'autres formes pouvant s'hybrider (associations, SCOP, SAPO, etc.)





CONCLUSION

ATELIERS

- Atelier 1 - Gouvernance et fonctionnement associatif
- Atelier 2 - Coopération
- Atelier 3 - Relations associations / pouvoirs publics

